

« Un pas décisif dans le sens de l'unité visible des Eglises.

Un partage plus étroit de la parole et des sacrements permettant à nos Eglises un plein accueil mutuel dans leur culte et leur témoignage. »

Révérend Christopher HILL,
bishop of Stafford
Pasteur Werner JURGENSEN,
président du Conseil Permanent Luthéro
Réformé 1999

Le groupe de suivi des accords propose des pistes concrètes : pastorales communes, échange et formation de ministres, information réciproque, jumelages,...



Communion anglicane



Conseil Permanent
Luthéro Réformé



Pour aller plus loin:

- Commentaires, analyses, comptes-rendus dans “appels à témoigner et à servir”.
L'affirmation commune de Reuilly, Bergers & Mages, 1999 - 114 pages
- www.protestants.org
cliquez sur relations œcuméniques puis documentation, puis dialogues anglicans/protestants.
- Diocèse anglican en Europe
www.europe.anglican.org
cliquez sur « locations » pour les adresses en France.

Conseil Permanent Luthéro Réformé

Pr François CLAVAIROLY
7 rue Roquepine
75008 Paris
clavairoly@wanadoo.fr

Service œcuménique F.P.F.
47 rue de Clichy
75311 Paris Cedex 09
fpf-œcumenisme@protestants.org

Eglise anglicane St Georges
Rév David HOUGHTON
7 rue Auguste Vacquerie
75116 Paris
office@stgeorgesparis.com

Eglises anglicanes de Grande-Bretagne & Irlande
Eglises luthériennes et réformées de France

ANGLICANS PROTESTANTS en COMMUNION

**« Appelés à témoigner
et à servir »**

L'affirmation commune de Reuilly

- Une avancée considérable sur le chemin de la réconciliation des Eglises.
- Fruit du dialogue œcuménique.
- Concrétisation de liens historiques remontant au XVIe siècle.
- En parallèle avec les accords entre Anglicans et les Eglises allemandes et scandinaves.
- Plus qu'une proposition, ce texte de communion a été reçu et adopté par les instances appropriées des Eglises concernées (synodes, etc.).

Pourquoi Reuilly ?

Parce que les diaconesses de Reuilly, aujourd'hui installées à Versailles, ont accueilli ces dialogues et les ont portés dans leurs prières.

Nous reconnaissons...

- **que nos Eglises respectives appartiennent à l'Eglise de Jésus-Christ, une, sainte, catholique et apostolique.**

Elles participent authentiquement à la mission apostolique du peuple de Dieu tout entier.

Dans toutes nos Eglises la Parole de Dieu est prêchée authentiquement et les sacrements du baptême et de l'eucharistie sont fidèlement administrés.

Toutes nos Eglises partagent la confession commune de la foi apostolique.

- **que nos ministères ordonnés respectifs sont donnés par Dieu comme des instruments de grâce en vue de la proclamation de la Parole et de la célébration des sacrements.**

Nos ministères ordonnés respectifs possèdent non seulement la vocation intérieure de l'Esprit mais aussi le mandat du Christ par l'intermédiaire de l'Eglise, et nous attendons le jour où l'unité toujours plus visible de nos Eglises rendra possible l'interchangeabilité de nos ministères.

- **qu'une vigilance pastorale personnelle, collégiale et communautaire (episcopè) est incarnée et exercée dans toutes nos Eglises dans des formes variées, comme un signe visible qui exprime et sert l'unité de l'Eglise et la continuité dans la vie, la mission et le ministère apostoliques.**

Nous nous engageons...

- **à accueillir les membres de nos Eglises respectives à la célébration des cultes et des sacrements, et les faire bénéficier de leurs services pastoraux ;**
- **à encourager des cultes communs ;**

Quand un culte avec Sainte Cène est jugé approprié, il peut dépasser une simple hospitalité eucharistique offerte à des individus.

La participation de ministres ordonnés reflétera la présence de deux ou plusieurs Eglises qui expriment leur étroite unité dans la foi et le baptême.

La célébration se fera selon la liturgie de l'Eglise à laquelle appartient le ministre présidant la Cène. Ce dernier prononcera la prière eucharistique.

- **à encourager les ministres ordonnés de nos Eglises à servir dans l'autre Eglise ;**
- **à poursuivre les entretiens théologiques entre nos Eglises en vue de résoudre les problèmes empêchant encore une communion plus entière ;**
- **à oeuvrer en vue de relations plus étroites entre nous dans des situations de diaspora ;**
- **à encourager les jumelages et les échanges.**